

Journal du Nord

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Nord et limitrophes... 3 mois, 12.00; 6 mois, 22.00; 1 an, 38.00. France et Belgique... 14.00; 27.00; 48.00. Union postale... 22.00; 42.00; 72.00.

REDACTION-ANNONCES: ROUBAIX: 31, Grande-Rue, Tél. 24 et 1202. Inter, 1100. TOURCOING: 77, rue Carnot, Téléph. 27. Chèques postaux 97 Lille.

35, Rue Moyenne ROUBAIX Téléphone 421

VILLET PARISIEN

La réponse de l'Allemagne

(D'un rédacteur spécial)

Paris, 30 juin. (Minuit).

Ce matin, M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne, a remis à M. Herriot, la note de son Gouvernement, acceptant le point de vue de la Conférence des Ambassadeurs au sujet de l'armement. Le Reich, tout en déclarant consentir à l'inspection générale qui, aux termes du Traité, est le dernier stade du désarmement de l'Allemagne, émet de bien singulières et bien inquiétantes théories, qui montrent le dévoué avec lequel il a accompli son geste d'acceptation. La majeure partie de la note est prise par un plaidoyer ridicule en faveur de l'éducation des jeunes Allemands par le service militaire. Il paraît que si le service de la moralité baisse dans la jeunesse allemande, c'est parce qu'elle n'a pas subi l'influence civilisatrice des casernes prussiennes, ou bavaroises.

Certes, on peut bien admettre avec le non-commissionnaire allemand que c'était surtout à gré du service militaire obligatoire que la jeunesse allemande était essentiellement placée dans le respect de la loi, dans l'ordre et la discipline. Cette thèse, tout élogieuse qu'elle est, se justifie dans une certaine mesure, mais elle se justifie du point de vue allemand, il n'en est pas de même du point de vue français, car cette discipline trop rigide, tantée par les ministres du Reich, n'est-elle pas particulièrement propre à servir les mauvais desseins de dirigeants haineux et sans scrupules? Un peuple d'automates sortant d'un moule commun, docile jusqu'à l'excès, aux ordres de ses chefs, tel fut en effet le peuple allemand en 1914. On connaît aujourd'hui à quel point cette passivité abusivement décorée du nom de discipline, avec leur maladresse habituelle, les Allemands viennent, une fois de plus, d'apporter des arguments contre leur propre point de vue.

La note tend en outre à faire croire que si l'Allemagne accepte le sacrifice qui lui est demandé, elle ne le fait que pour hâter la fraternisation des peuples. Ainsi, en se conformant au Traité, elle se donne des airs de philanthropie qui, espérons-le, ne tromperont personne.

Pour terminer, la note demande que l'inspection générale prenne fin le 30 septembre. Cette requête est inacceptable à tous les points de vue et notamment en raison du fait que les inspecteurs, en commençant leurs travaux, ne pourront pas prévoir quelles en seront l'étendue et les difficultés.

R...

La revue du 14 juillet à Longchamp est maintenue

Paris, 30 juin. — On dit que le dernier Conseil des ministres a repoussé le projet du général Nollet, qui tendait à remplacer la revue du 14 juillet, à Longchamp, par une parade militaire sur la place de la Concorde. Le Conseil a décidé de maintenir cette revue, qui sera défilée, outre les troupes du gouvernement militaire de Paris, des détachements des unités de la Ruhr et des troupes noires qui sont cantonnées dans le Midi.

LA CONFÉRENCE DE LONDRES DU 16 JUILLET

LA PARTICIPATION DES PETITS ALLIÉS. — Londres, 30 juin. — On continue à discuter, à Londres, la procédure de la conférence allié du 16 juillet. La question de la participation des petites puissances est actuellement à l'ordre du jour. Il semble que les Alliés secondaires, intéressés aux réparations allemandes, comme la Yougoslavie et la Roumanie, ne seront représentés à la conférence que par leurs ministres à Londres, tandis que les grandes puissances seront généralement représentées par leurs premiers ministres.

Les fêtes de Jeanne Hachette à Beauvais

Beauvais, 30 juin. — Un temps admirable a favorisé la fête de Jeanne Hachette, qui rappelle le siège de la ville de Beauvais en 1472. Un cortège historique, composé de plus de 500 personnes, a pris part au défilé. On y admirait notamment les arbalétriers, les hérauts d'armes, les pages, les cavaliers, les dames et jeunes filles de la noblesse bourgeoise, formant escorte d'honneur à la jeune Jeanne Hachette de 1923, personnifiée par Mlle Benoît Canus, qui portait l'étendard de l'hydroaéro.

Une délégation de cheminots et de révoqués reçue par M. Herriot

Paris, 30 juin. — Le président du Conseil a reçu ce matin, une délégation du bureau de la Fédération confédérée des cheminots et de l'Union des révoqués. M. Peytral, ministre des Travaux publics, et M. Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T., assistaient à cette réunion. Après un échange de vues sur les questions de la réintégration et de l'application de la loi de huit heures, le président du Conseil a déclaré s'en tenir aux termes mêmes de la déclaration ministérielle.

LES DÉTOURNEMENTS DE FERS DE LA RUHR

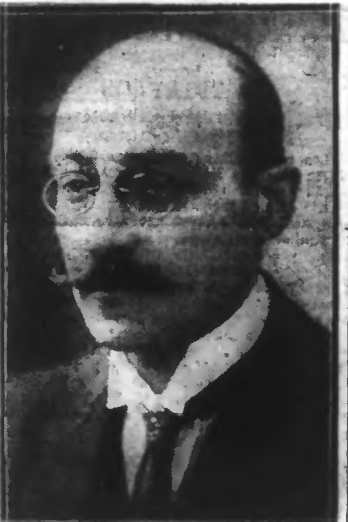
Arrestation à Tours de l'ingénieur Brieux. L'ingénieur Brieux, de Paris, qui, avec son collègue Meyrier, est accusé d'avoir servi d'intermédiaire entre M. Charles Pierre, mandataire agréé, et M. Detève, de Pont-de-Mousson, impliqué dans l'affaire de détournement des fers de la Ruhr, a été arrêté à Tours, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Rochu, juge d'instruction à Douai. M. Brieux — ainsi que M. Meyrier — était recherché également depuis plusieurs mois.

UN PARTI QUI DISPARAIT

L'Union socialiste communiste hésite entre le socialisme et l'autonomie

(Parti Frossard)

Le parti ou plutôt l'Union socialiste-communiste, qui était devenue de plus en plus floue, est en train de se volatiliser. Elle était formée des communistes « dissidents » ou « résistants » aux ordres de Moscou, communistes qui furent ou bien expulsés ou bien



M. L.-O. FROSSARD

« démissionnés sans retour ». Car le parti du Kremlin s'épure, se purifie périodiquement. On sait que sa dernière purification provoqua le départ définitif de M. Souvarine. Les socialistes-communistes, de M. Frossard à M. Ferdinand Faure, étaient le produit des deux premières purifications du parti de Moscou.

Quant au bolchevisme, ils se disent assistés : « Nous ne sommes plus des communistes orthodoxes; nous ne sommes pas non plus des socialistes S.F.I.O. Soyons le trait-d'union entre les deux. »

Et M. Frossard rêva d'une unité grandiose qui concilierait le socialisme et le bolchevisme et dont il serait le prophète.

Mais qui veut trop enir se désuât lui-même. Bientôt le trait-d'union, qui était mince, se trouva divisé en plusieurs tronçons.

Quelques-uns des socialistes-communistes, parmi lesquels MM. Frossard, Dormoy, etc., persistent qu'il vaudrait mieux s'unir aux S.F.I.O. et ne former avec eux qu'un seul parti.

M. Dormoy même a donné son adhésion individuelle aux S.F.I.O. et il fut question de lui confier le secrétariat du groupe parlementaire socialiste.

Seulement les S.F.I.O. voudraient faire un choix et ne pas accepter en bloc les camarades qui les ont quittés à la session de Tours et qui leur reviennent via Moscou. L'adhésion de M. Frossard, par exemple, est très discutée.

Mais une autre tendance de l'Union socialiste-communiste, dirigée par MM. Ernest Lafont et Ferdinand Faure, de la Loire, ne tient pas à fusionner avec les S.F.I.O. et voudrait maintenir le fameux trait-d'union entre le bolchevisme et le socialisme.

De tout cela, l'Union socialiste-communiste a dit et dit longtemps sans parvenir à s'entendre. Des déclarations, toutefois, furent tenues après du parti S.F.I.O. pour un congrès commun réalisé l'unité. Si elles échouent, on laissera à chacun sa liberté.

D'ailleurs, chacun en use déjà. A la Chambre, MM. Poincaré, Barabant, Auray, députés, agissent d'accord avec le groupe parlementaire S.F.I.O.

On peut considérer l'Union socialiste-communiste comme une moribonde.

Les accidents de la route

Un auto-car transportant des pèlerins rompt ses freins

UN MORT. — 33 BLESSÉS. — Nice, 30 juin. — Un auto-car, dans lequel quatre personnes avaient pris place, revenait d'un pèlerinage effectué à Laghet, lorsque sur la route de la Grande-Croix, les freins, par suite de la rupture d'une pièce, ne répondirent plus à la commande du chauffeur. Le véhicule, pris de vitesse, longea le ravin à toute allure; mais le chauffeur, M. François Fernoz, propriétaire de la voiture, ne perdit pas son sang-froid et évita la catastrophe en projetant la voiture contre le rocher. Tous les occupants ont été plus ou moins blessés. Sept d'entre eux ont été admis à l'hôpital; l'un d'eux, M. Jean Raineri, 74 ans, est décédé. Les autres ont pu regagner leur domicile après des pansements sommaires.

En Espagne un directeur de théâtre est tué

L'écivain M. J. Cadenas blessé. Madrid, 30 juin. — Au cours d'un accident d'auto qui s'est produit à Santa Maria de Huerta, près de Guadalajara, M. Lahoz, directeur du théâtre de la Reine Victoria, a été tué, et M. José Juan Cadenas, littérateur bien connu, son co-directeur, a été grièvement blessé.

LA CHAMBRE ET LE SÉNAT votent les douzièmes provisoires des dépenses recouvrables

A LA CHAMBRE

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI. Paris, 30 juin. — La séance est ouverte à 18 h. 10, sous la présidence de M. Paul Painlevé.

LA VENTE A TEMPERAMENT DES VALEURS A LOTS. M. Justin Godart, ministre du Travail, dépose sur le bureau de la Chambre, un projet de loi interdisant la vente à tempérament des valeurs à lots.

La séance est suspendue à 18 h. 15 jusqu'à 21 heures, pour discuter les projets de crédits que le Sénat examine.

SEANCE DE NUIT. La séance est reprise à 21 h. 15, sous la présidence de M. Paul Painlevé.

MM. Clémentel et Peytral sont au banc du Gouvernement. Le ministre dépose les projets de crédits, retour du Sénat. La discussion immédiate est ordonnée.

M. Jean Lecocq lui son rapport relatif au projet tendant à reporter les crédits de l'exercice 1923 sur l'exercice 1924. Ce rapport conclut à l'adoption des modifications apportées par le Sénat.

Le projet est adopté, sans autre débat, et il revient du Sénat.

Après que M. Hesse ait fait décider que la Chambre s'ajournera vendredi matin pour discuter les loyers, la séance est levée à 22 heures. Séance jeudi, 15 heures.

AU SÉNAT

Le rapport de M. H. Bérenger sur la situation financière

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI. Paris, 30 juin. — La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. de Selves.

LES PROJETS FINANCIERS. M. Clémentel dépose immédiatement les divers projets financiers cotés samedi à la Chambre, en particulier, les douzièmes provisoires pour les dépenses recouvrables, dont le vote doit être assuré aujourd'hui, par la haute assemblée.

M. Clémentel dépose aussi le projet relatif à l'interdiction d'exportation des capitaux. L'urgence de ces divers projets est déclarée.

M. H. Bérenger, rapporteur général. — Les projets qui viennent d'être déposés doivent être votés aujourd'hui, avant minuit. (Mouvements divers).

L'ELECTION DE L'OISE VALIDÉE. Le Sénat valide l'élection de M. Langlois, dans l'Oise.

On discute les projets financiers. RAPPORT DE M. HENRI BERENGER. M. Henry Bérenger rapporteur général, proteste contre le retard apporté au dépôt des projets. Il fait ensuite connaître que les dépenses totales de l'exercice 1923 s'élevèrent à 24 milliards 193 millions de francs. L'excédent des recettes se solda par 30 millions. La liquidation du budget général de 1923 est donc des plus satisfaisantes.

Sous quelque aspect qu'on envisage la situation de la France, on aboutit de toutes parts à la même conclusion: Le problème à résoudre est beaucoup plus un problème de trésorerie qu'un problème de budget.

La lecture du rapport de M. Bérenger a été accueillie par de vifs applaudissements à gauche. La discussion immédiate en a été ordonnée. La parole est à M. Clémentel.

DECLARATION DE M. CLEMENTEL. M. Clémentel. — Dès à présent, je me félicite de l'équilibre acquis au budget ordinaire de 1923. Pour ce qui est du budget de 1924, l'incorporation des dépenses de reconstruction et de fusions de nos départements, malgré l'effort fiscal demandé aux contribuables, le budget de 1924 sera présenté en strict équilibre et il sera appuyé sur une restauration de notre trésorerie, il comprendra la totalité de nos dépenses. (Très bien, très bien).

Nous vous prions de relever le montant des autorisations d'émissions prévues pour les obligations décennales et les annuités trentennaires destinées à assurer les paiements aux sinistrés, mais ce relèvement sera compensé par la réduction des émissions du crédit national.

En ce qui concerne l'interdiction d'exporter des capitaux, il n'est pas possible d'y renoncer. Le Gouvernement vous demande instamment le vote des projets qui vous sont soumis.

La discussion est close, on passe à la discussion des articles.

LE PAIEMENTS DES IMPOTS. M. Charles Dumont défend un article additionnel tendant à reporter du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre, en ce qui concerne l'année 1924, la date à partir de laquelle les impôts arriérés non soldés donneront lieu à la perception par le Trésor d'un supplément de 10 pour cent.

M. Clémentel. — (Brière a été donné de distribuer à ceux qui se sont présentés avant aujourd'hui et qui pour des raisons diverses n'ont pu régler, une fiche qui leur permette de payer au mois de juillet. Ceux qui demanderont leur argent dans les cinq jours qui vont suivre, ne seront pas considérés comme en retard. (Très bien).

M. Charles Dumont retire son amendement. L'article est voté ainsi que l'ensemble du projet de loi relatif au report de crédits de l'exercice 1923 sur l'exercice 1924, après intervention de M. Mauger à propos des paiements aux fournisseurs de l'armée, est adopté à l'unanimité de 286 votants.

Sur l'article 10 (montant des obligations décennales de la défense nationale affecté au règlement des dommages) et sur l'article 11 (annuités trentennaires), M. de Lubersac présente diverses observations auxquelles M. Clémentel, ministre des Finances, et M. Dalbiez, ministre des Régions Libérées, répondent favorablement.

Le Sénat a adopté l'ensemble des projets à l'unanimité de 286 votants. La séance est suspendue à 20 h. 40; séance à 22 heures. La séance est reprise à 22 h. 05. Le Président, M. de Selves annonce que la Chambre acceptant les textes du Sénat, ceux-ci deviennent définitifs.

Le Sénat fixe sa prochaine séance à jeudi, 3 juillet, à 16 h.; réunion dans les bureaux à 15 h., pour la nomination de la Commission chargée de l'examen des divers projets relatifs à la réforme électorale, entre autres, le projet de loi Soulié relatif aux rétablissements du scrutin d'arrondissement.

L'introduction en Alsace et en Lorraine de la Législation laïque

La lettre de Mgr Ruch à son diocèse

On publie le texte de la lettre que Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, adresse, ainsi que nous l'avons annoncé, à « MM. les doyens et curés du diocèse, à M. le président général

de la Ligue des Femmes Françaises. M. Clémentel, ministre des Finances, et M. Dalbiez, ministre des Régions Libérées, répondent favorablement.

Le Sénat a adopté l'ensemble des projets à l'unanimité de 286 votants. La séance est suspendue à 20 h. 40; séance à 22 heures.

La séance est reprise à 22 h. 05. Le Président, M. de Selves annonce que la Chambre acceptant les textes du Sénat, ceux-ci deviennent définitifs.

Le Sénat fixe sa prochaine séance à jeudi, 3 juillet, à 16 h.; réunion dans les bureaux à 15 h., pour la nomination de la Commission chargée de l'examen des divers projets relatifs à la réforme électorale, entre autres, le projet de loi Soulié relatif aux rétablissements du scrutin d'arrondissement.

LES PROJETS FINANCIERS. M. Clémentel dépose immédiatement les divers projets financiers cotés samedi à la Chambre, en particulier, les douzièmes provisoires pour les dépenses recouvrables, dont le vote doit être assuré aujourd'hui, par la haute assemblée.

M. Clémentel dépose aussi le projet relatif à l'interdiction d'exportation des capitaux. L'urgence de ces divers projets est déclarée.

M. H. Bérenger, rapporteur général. — Les projets qui viennent d'être déposés doivent être votés aujourd'hui, avant minuit. (Mouvements divers).

L'ELECTION DE L'OISE VALIDÉE. Le Sénat valide l'élection de M. Langlois, dans l'Oise.

On discute les projets financiers. RAPPORT DE M. HENRI BERENGER. M. Henry Bérenger rapporteur général, proteste contre le retard apporté au dépôt des projets. Il fait ensuite connaître que les dépenses totales de l'exercice 1923 s'élevèrent à 24 milliards 193 millions de francs. L'excédent des recettes se solda par 30 millions. La liquidation du budget général de 1923 est donc des plus satisfaisantes.

Sous quelque aspect qu'on envisage la situation de la France, on aboutit de toutes parts à la même conclusion: Le problème à résoudre est beaucoup plus un problème de trésorerie qu'un problème de budget.

La lecture du rapport de M. Bérenger a été accueillie par de vifs applaudissements à gauche. La discussion immédiate en a été ordonnée. La parole est à M. Clémentel.

DECLARATION DE M. CLEMENTEL. M. Clémentel. — Dès à présent, je me félicite de l'équilibre acquis au budget ordinaire de 1923. Pour ce qui est du budget de 1924, l'incorporation des dépenses de reconstruction et de fusions de nos départements, malgré l'effort fiscal demandé aux contribuables, le budget de 1924 sera présenté en strict équilibre et il sera appuyé sur une restauration de notre trésorerie, il comprendra la totalité de nos dépenses. (Très bien, très bien).

Nous vous prions de relever le montant des autorisations d'émissions prévues pour les obligations décennales et les annuités trentennaires destinées à assurer les paiements aux sinistrés, mais ce relèvement sera compensé par la réduction des émissions du crédit national.

En ce qui concerne l'interdiction d'exporter des capitaux, il n'est pas possible d'y renoncer. Le Gouvernement vous demande instamment le vote des projets qui vous sont soumis.

La discussion est close, on passe à la discussion des articles.

LE PAIEMENTS DES IMPOTS. M. Charles Dumont défend un article additionnel tendant à reporter du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre, en ce qui concerne l'année 1924, la date à partir de laquelle les impôts arriérés non soldés donneront lieu à la perception par le Trésor d'un supplément de 10 pour cent.

M. Clémentel. — (Brière a été donné de distribuer à ceux qui se sont présentés avant aujourd'hui et qui pour des raisons diverses n'ont pu régler, une fiche qui leur permette de payer au mois de juillet. Ceux qui demanderont leur argent dans les cinq jours qui vont suivre, ne seront pas considérés comme en retard. (Très bien).

M. Charles Dumont retire son amendement. L'article est voté ainsi que l'ensemble du projet de loi relatif au report de crédits de l'exercice 1923 sur l'exercice 1924, après intervention de M. Mauger à propos des paiements aux fournisseurs de l'armée, est adopté à l'unanimité de 286 votants.

Sur l'article 10 (montant des obligations décennales de la défense nationale affecté au règlement des dommages) et sur l'article 11 (annuités trentennaires), M. de Lubersac présente diverses observations auxquelles M. Clémentel, ministre des Finances, et M. Dalbiez, ministre des Régions Libérées, répondent favorablement.

Le Sénat a adopté l'ensemble des projets à l'unanimité de 286 votants. La séance est suspendue à 20 h. 40; séance à 22 heures.

La séance est reprise à 22 h. 05. Le Président, M. de Selves annonce que la Chambre acceptant les textes du Sénat, ceux-ci deviennent définitifs.

Le Sénat fixe sa prochaine séance à jeudi, 3 juillet, à 16 h.; réunion dans les bureaux à 15 h., pour la nomination de la Commission chargée de l'examen des divers projets relatifs à la réforme électorale, entre autres, le projet de loi Soulié relatif aux rétablissements du scrutin d'arrondissement.

LES PROJETS FINANCIERS. M. Clémentel dépose immédiatement les divers projets financiers cotés samedi à la Chambre, en particulier, les douzièmes provisoires pour les dépenses recouvrables, dont le vote doit être assuré aujourd'hui, par la haute assemblée.

M. Clémentel dépose aussi le projet relatif à l'interdiction d'exportation des capitaux. L'urgence de ces divers projets est déclarée.

M. H. Bérenger, rapporteur général. — Les projets qui viennent d'être déposés doivent être votés aujourd'hui, avant minuit. (Mouvements divers).

L'ELECTION DE L'OISE VALIDÉE. Le Sénat valide l'élection de M. Langlois, dans l'Oise.

On discute les projets financiers. RAPPORT DE M. HENRI BERENGER. M. Henry Bérenger rapporteur général, proteste contre le retard apporté au dépôt des projets. Il fait ensuite connaître que les dépenses totales de l'exercice 1923 s'élevèrent à 24 milliards 193 millions de francs. L'excédent des recettes se solda par 30 millions. La liquidation du budget général de 1923 est donc des plus satisfaisantes.

LE CONTROLE MILITAIRE INTERNATIONAL. L'Allemagne est prête à admettre une inspection générale se terminant au 30 septembre

Paris, 30 juin. — M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne, a remis à M. Herriot, la note de son Gouvernement, acceptant le point de vue de la Conférence des Ambassadeurs au sujet de l'armement.

Le Gouvernement allemand, dit cette note, comprend entièrement le désir de ne pas aggraver la situation internationale, justement au moment où la perspective d'une rapide mise en œuvre du rapport des experts éveille l'espérance que l'on trouvera un règlement définitif, là où la question des réparations et, en conséquence, en même temps, la base d'une paix générale et réelle entre les peuples intéressés.

C'est un erreur de croire, comme on le fait dans les pays alliés, que de nouveaux crédits armés sont à craindre en Europe, par suite de l'activité croissante d'organisations allemandes, qui font plus ou moins ouvertement des préparatifs militaires.

Tout en ne niant pas qu'il y eût en Allemagne de nombreuses associations qui prennent pour devoir de développer les forces physiques de la jeunesse allemande, la réponse ajoute que « le peuple allemand repousse l'idée de la guerre et parmi tous les éléments politiques, rigne la conviction unanime qu'un armement général doit être rejeté comme impossible, injuste et dangereux ».

Du reste, le Gouvernement allemand croit pouvoir constater le fait qu'il n'y a pas dans le monde entier, un militaire sérieux qui puisse être d'accès que l'Allemagne, même si elle le voulait, fait, d'une façon ou d'une autre, en état de provoquer des conflits armés en Europe.

Les moyens techniques de l'Allemagne et la force de son armée sont inférieurs même à ceux des petits Etats.

La note ajoute que « l'opinion publique se réjouit d'un renouvellement du contrôle par la commission internationale, parce que ce contrôle lui rappelle continuellement une atteinte à la souveraineté du Reich ».

D'autre part, le Gouvernement allemand tient compte de l'annonce du retrait de la Commission de contrôle envisagé pour une époque rapprochée et le vif désir exprimé de voir le contrôle militaire international remplacé par le droit acquis par le Reich, en vertu du traité de Versailles au Conseil de la Société des Nations.

Dans la confiance que les idées exprimées sont partagées par les gouvernements alliés et s'en tenant à la déclaration expresse de ces gouvernements, qu'il ne sera dans l'inspection générale exigée que de la clôture du contrôle militaire international et du passage au régime prévu à l'article 213 du traité, le Gouvernement allemand est prêt à admettre cette inspection générale.

Et le Gouvernement allemand prie de fixer la date finale de l'inspection générale au 30 septembre.

L'Allemagne adhérerait à un pacte de garantie général

LA REPONSE ALLEMANDE AU PROJET DE LA S.-D.-N. PARVIENDRA BIENTÔT A GENÈVE

Berlin, 30 juin. — La « Germania », organe du chancelier Marx, publie les déclarations suivantes, qui lui ont été faites par des milieux autorisés au sujet du pacte de garantie:

La question d'un pacte de garantie fait l'objet, depuis deux ans, de négociations entre les gouvernements alliés et neutres. Les propositions de Lord Robert Cecil et du colonel français Requin ont été soumises, il y a quelques mois, à l'Allemagne par la Société des Nations.

Les travaux préparatoires entrepris par l'Office des Affaires étrangères, avec la collaboration d'experts, sont près d'être terminés. La réponse allemande va être transmise prochainement à la Société des Nations. M. Herriot peut être assuré qu'en cas de conclusion d'un pacte de garantie générale, qui sera assuré de l'espérance du projet de la Société des Nations et qui sera ainsi le droit et la sécurité en Europe, il aura l'approbation sans réserve de tous les milieux responsables en Allemagne.

En attendant, on manifeste à Berlin contre la Paix de Versailles.

Berlin, 30 juin. — Au Reichstag, en présence du chancelier Marx, du docteur Stresemann, des ministres Jares, Braun et Gessler, a eu lieu une manifestation organisée par le comité d'action de plusieurs associations patriotiques pour protester contre la paix de Versailles et le reproche de la responsabilité allemande dans la guerre. Des manifestations ont été prononcées et les manifestants se sont séparés au chant du « Deutschland über Alles ».

« Si l'Allemagne arme c'est pour... défendre sa jeune République »

Le comte Bernstorff, après M. Breitscheid, essaie de ce faux prétexte

Interrogé par un rédacteur d'«Excelsior», le comte Bernstorff, ancien ambassadeur d'Allemagne à Washington, actuellement député populaire au Reichstag et président de l'Association allemande pour la Société des Nations, a déclaré:

On a, en France, exagéré la portée des récentes élections allemandes.

Le mouvement à droite est largement contrebalancé par le mouvement à l'extrême-gauche. Nous sommes vraiment entièrement désarmés. C'est une fantaisie de croire que l'armée dont nous avons besoin pour protéger l'existence de la jeune République allemande, pourrait créer le danger d'un conflit international.

PIERRE MOLES NE SERAIT PAS UN AUTRE LANDRU

Il ne semble pas que Pierre Mole, l'industriel arrêté à Paris pour escroquerie aux assurances, soit le malfaiteur sinistre qu'on avait pu laisser entrevoir des premières investigations. Les vêtements de femme trouvés dans sa chambre de la rue Montorgueil, appartenaient à une brave femme, mère de deux enfants, à qui Pierre Mole donna l'hospitalité.

Une caravane cinématographique disparue dans le désert

Madrid, 30 juin. — Suivant un télégramme de Vitoria, un groupe de 100 personnes, composé de vingt artistes cinématographiques qui, quitté Lagos le 15 juin, n'ont pu aller tourner dans le désert, en s'en étant retournés à Lagos, ont été retrouvés par un groupe de soldats espagnols.

Parmi les artistes se trouvaient l'écrivain espagnol José Yrujo.

LES CHANGES

	Vendredi	Lundi
Livre...	81.94	81.13
Dollar...	18.91	18.94
Belgique...	87.10	87.076

« L'Angleterre, écrit un journal anglais, ne pourrait plus répéter l'effort de la guerre »

M. Herriot proclamait l'autre jour que si la guerre reprenait de nouveau, l'Angleterre reprendrait sa place à côté de la France et de la Belgique.

Un document qui fut donné d'une façon formelle à Londres.

Aujourd'hui, M. Garvin écrit dans l'organe radical « Observer »:

« On ne peut pas compter que nous répétions l'effort de la guerre, dans les domaines actuels, à moins que l'Angleterre ne soit prête à une participation complète; mais une intervention militaire directe sur terre n'est plus possible à nouveau. »

Une singulière découverte d'ossements humains dans une caverne

Toulouse, 30 juin. — Un amas d'ossements humains avait été découvert dans une caverne située à la Bourdette-Beautou, commune de Vic-Fézensac. Ils ont été transportés à Toulouse, au laboratoire de géologie de la Faculté des sciences.

Ils ont été reconnus pour être les restes d'hommes de l'époque néolithique, vieux de plus de 6.00